

Direction générale des affaires ministérielles

Québec, le 23 novembre 2017

N/Réf. : 123322

**OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1)**

Monsieur,

Par la présente, nous faisons suite à votre demande d'accès reçue le 22 août 2017, visant à obtenir :

- 1) « Tout document incluant statistique/donnée montrant au Québec (territoire de la province) par ville le nombre et type de crimes haineux signalés aux services de police, fondés et non-fondés qui ont été commis en 2015, 2016 et 2017 jusqu'au 22 août 2017 et isoler par catégorie »;
- 2) « La liste des groupes d'extrême droite existants au Québec selon le ministère de la Sécurité publique (MSP) pour chacune des années suivantes 2007 à 2017 jusqu'au 22 août 2017 (par année) »;
- 3) « La liste des groupes d'extrême gauche existants au Québec selon le MSP pour chacune des années suivantes 2007 à 2017 jusqu'au 22 août 2017 (par année) ».

En réponse à la question 1, vous trouverez ci-joint un tableau présentant une partie des informations demandées. Nous sommes en mesure de vous fournir le nombre de crimes motivés par la haine déclarés par la police pour l'année 2015 uniquement puisque ces données sont les seules qui ont été actualisées.

En effet, les données sur les crimes haineux déclarés par la police sont recueillies au moment où l'affaire est signalée et sont consignées comme était motivées par la haine en fonction des éléments de preuve disponibles à ce moment.

...2

Considérant qu'il peut être complexe d'établir le caractère haineux d'une infraction criminelle, un processus de vérification annuelle supplémentaire est effectué à chaque automne en collaboration avec les corps de police concernés et Statistique Canada. Les affaires sont ainsi réexaminées, vérifiées et, parfois reclassées notamment lorsque des renseignements additionnels ont été recueillis. Les données statistiques sur les crimes haineux n'atteignent leur forme définitive que lorsque cet examen est complété, ce qui n'est pas encore le cas pour les données de 2016 et 2017.

En ce qui concerne les questions 2 et 3, nous ne sommes pas en mesure de donner suite à votre demande en vertu des articles 1 et 15 de la Loi sur l'accès. Le ministère ne possède pas de document contenant l'information demandée. Les informations détenues par le ministère ne sont pas catégorisées de manière à répondre à la demande telle que formulée.

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous informons que vous avez un (1) mois à compter de ce jour pour exercer un recours en révision de cette décision. Vous trouverez, ci-joint, un avis vous informant de ce recours.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable substitut de l'accès aux documents,

Original signé

Geneviève Lamothe

p. j. Avis de recours  
Tableau

## Chapitre A-2.1

### **Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels**

#### **CHAPITRE I APPLICATION ET INTERPRÉTATION**

**1.** La présente loi s'applique aux documents détenus par un organisme public dans l'exercice de ses fonctions, que leur conservation soit assurée par l'organisme public ou par un tiers.

Elle s'applique quelle que soit la forme de ces documents: écrite, graphique, sonore, visuelle, informatisée ou autre.

1982, c. 30, a. 1.

**15.** Le droit d'accès ne porte que sur les documents dont la communication ne requiert ni calcul, ni comparaison de renseignements.

1982, c. 30, a. 15.

Point 1

Crimes motivés par la haine déclarés par la police  
pour l'année 2015

NOMBRES DE CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE PAR RÉGION ADMINISTRATIVE ET PAR TYPE EN 2015

2015a		Type de crime motivé par la haine								
Région administrative	Âge	Autre facteur semblable (ex.motivation politique)	Déficience mentale ou physique	Langue	Orientation sexuelle	Race ou ethnie	Religion	Sexe	Inconnu	Total
Bas-Saint-Laurent	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Saguenay—Lac-Saint-Jean	0	0	0	1	1	3	1	0	0	6
Capitale-Nationale	0	5	1	1	0	11	8	2	0	28
Mauricie	0	0	0	0	2	0	4	0	2	8
Estrie	1	1	0	2	1	2	7	0	0	14
Montréal	0	12	2	0	4	42	58	1	6	125
Outaouais	0	1	0	0	0	6	1	0	0	8
Abitibi-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Côte-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
Laval	0	0	0	0	0	2	7	0	0	9
Lanaudière	0	3	0	0	1	2	3	0	0	9
Laurentides	0	1	0	0	0	1	11	0	0	13
Montérégie	0	2	0	0	2	13	16	0	1	34
Centre-du-Québec	0	0	0	0	1	3	7	0	0	11
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>85</b>	<b>130</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>272</b>

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

a : Données actualisées

NOMBRES DE CRIMES MOTIVÉS PAR LA HAINE PAR VILLE ET PAR TYPE EN 2015

2015a		Type de crime motivé par la haine								
Municipalité	Âge	Autre facteur semblable (ex.motivation politique)	Déficiences mentale ou physique	Langue	Orientation sexuelle	Race ou ethnique	Religion	Sexe	Inconnu	Total
Alma	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Bois-des-Filion	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Boucherville	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Candiac	0	0	0	0	0	2	0	0	0	2
Cookshire-Eaton	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Danville	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Drummondville	0	0	0	0	1	3	7	0	0	11
Dunham	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
East Angus	0	0	0	0	1	0	1	0	0	2
Gatineau	0	1	0	0	0	6	1	0	0	8
Granby	0	0	0	0	1	1	1	0	0	3
Huntingdon	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Kiamika	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Lac-au-Saumon	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Lanoraie	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1
Laval	0	0	0	0	0	2	7	0	0	9
Lévis	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
L'Islet	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Longueuil	0	1	0	0	0	7	8	0	0	16
Mascouche	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Mont-Carmel	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Montréal	0	12	2	0	4	42	58	1	6	125
Mont-Saint-Grégoire	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
North Hatley	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Notre-Dame-du-Laus	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Québec	0	5	1	1	0	11	7	2	0	27
Rawdon	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1
Rivière-du-Loup	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Rivière-Rouge	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Saguenay	0	0	0	1	0	2	1	0	0	4
Saint-Anaclet-de-Lessard	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Saint-Basile-le-Grand	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Sainte-Agathe-des-Monts	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2
Sainte-Anne-de-Beaupré	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Saint-Esprit	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Sainte-Thérèse	0	1	0	0	0	1	1	0	0	3
Saint-Eustache	0	0	0	0	0	0	4	0	0	4
Saint-Félix-d'Otis	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Saint-Hyacinthe	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Saint-Jean-sur-Richelieu	0	0	0	0	1	3	0	0	0	4
Saint-Lazare	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Saint-Sébastien	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Saint-Tite	0	0	0	0	1	0	0	0	1	2
Shawinigan	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3
Sherbrooke	1	1	0	0	0	2	4	0	0	8
Témiscaming	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Terrebonne	0	2	0	0	1	1	0	0	0	4
Trois-Rivières	0	0	0	0	0	0	1	0	1	2
Varenes	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Yamachiche	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>25</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>12</b>	<b>85</b>	<b>130</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>272</b>

Source : Ministère de la Sécurité publique. Données du Programme DUC 2.2

a : Données actualisées